

⚠ Lauréat-es des CAPES/CAPET/CPE externe bac+3 avec L3 ou M1 : PAS DE BARÈME
Affectation en fonction du **rang de réussite au concours** + priorités sur le vœu 1 pour les lauréat-es ayant une RQTH ou enfant(s) à charge de moins de 18 ans au 01/09/2026.

Lauréat-es tout concours sauf CAPES/CAPET/CPE externe à bac+3 pour les lauréat-es ayant une L3 ou un M1 : CALCULEZ VOTRE BARÈME ET SIMULEZ VOS VŒUX AVEC LES CONSEILS DU SNES-FSU

Classement au concours (sur tous les vœux) Pour déterminer votre décile, calcul à faire : votre rang au concours / (nombre d'admis / 10). → Si le résultat n'est pas un entier, arrondissez à l'entier supérieur pour avoir votre décile. <i>Par exemple, si vous êtes 48' sur 180 admis, $48/(180/10) = 2,66$, vous décile est donc le 3'</i>	1er: 300 pts	5': 90 pts	9': 30 pts
	2': 135 pts	6': 75 pts	10': 15 pts
	3': 120 pts	7': 60 pts	Liste complémentaire : 5 points
	4': 105 pts	8': 45 pts	
Agrégation (sur tous les vœux)			100 points
RQTH ou enfant atteint d'un handicap (sur le premier vœu)			1 000 points
Rapprochement de conjoint (sur l'académie de résidence professionnelle du conjoint ou de la conjointe au 1/09/2026, et les académies limitrophes mises immédiatement après)	Conjoint (situation familiale au 30/06/2026)		150 points
	Par enfant de moins de 18 ans au 1/09/2026		75 points
Autorité parentale conjointe (sur l'académie de résidence professionnelle de l'ex-conjoint-e au 1/09/2026, et les académies limitrophes mises immédiatement après)	Pour un enfant à charge de moins de 18 ans au 1/09/2026		225 points
	Par enfant supplémentaire		75 points
Situation professionnelle antérieure (sur le premier vœu, qui doit correspondre à l'académie d'affectation antérieure, ou pour les Psy-ÉN l'académie du centre de formation ou la plus proche du centre de formation)	Ex titulaires de la Fonction publique de l'État, territoriale ou hospitalière		200 points
	Ex-contratuel-les, AED ou AESH, ayant plus de douze mois équivalent temps plein de service depuis le 1/09/2024 dans l'enseignement public		200 points
	Ex-EAP, sous réserve d'avoir exercé deux ans		200 points
Vœu 1 bonifié	Sur l'académie d'inscription au concours si placée en vœu 1 (applicable aux 3 académies franciliennes)		100 points

En cas de demande d'affectation simultanée de deux stagiaires conjoints, d'affectation Outre-mer ou de lauréat-e du troisième concours, consultez-nous.

LISTE ORDONNÉE DES VŒUX ET BARÈME CORRESPONDANT

Rang du vœu	Académie demandée	Barème
1		
2		
3		
4		
5		
6		



POUR ÊTRE INFORMÉ-E DE L'ACTUALITÉ DES CONCOURS ET DE L'AFFECTATION, LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES!

Remplissez en ligne notre formulaire ou complétez lisiblement et signez la fiche ci-dessous: donnez-la aux militants du SNES-FSU, ou envoyez-la à la section nationale stagiaires@snes.edu ou SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13)

Nom usuel _____ Nom de naissance _____
 Prénom _____ Date de naissance _____
 Si vous êtes ou avez été adhérent du SNES-FSU, précisez votre numéro d'adhérent-e _____
 Adresse électronique _____ Portable _____
 Discipline du concours _____ Académie d'inscription au concours _____
 Concours présenté (premier choix en cas de candidatures multiples) _____

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL ET MANDATEMENT

En signant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir la charte RGPD pour le SNES-FSU: <http://www.snes.edu/RGPD.html>
 Je mandate le représentant désigné par ce Syndicat national de la FSU pour suivre ma situation individuelle dans les opérations de gestion (mutation, affectation, carrière...) qui me concernent. Cette autorisation et ce mandai sont révocables par moi-même en m'adressant au SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, ou à ma section académique.

Date: _____ Signature: _____